



BŒUF

Information et prévisions sur le marché du travail 2023-2030



Principales conclusions

- L'industrie de l'élevage bovin comptait plus de 1 300 postes vacants en 2022, principalement en raison des difficultés liées à la situation rurale des exploitations et au manque de candidats possédant les compétences nécessaires.
- L'afflux de nouveaux travailleurs nationaux et étrangers qui en résultera nécessitera une formation et un perfectionnement des compétences importants afin de les intégrer avec succès à la main-d'œuvre de l'industrie.¹
- Ces problèmes de main-d'œuvre devraient se poursuivre et la pénurie de main-d'œuvre nationale dans l'industrie de l'élevage bovin devrait augmenter de 7 % au cours des 8 prochaines années, pour atteindre plus de 2 600 travailleurs pendant la saison de pointe en 2030.²
- La main-d'œuvre de l'industrie va changer radicalement au cours des 8 prochaines années, puisque 35 % des travailleurs nationaux actuels prendront leur retraite.

Effectif actuel

- L'industrie de l'élevage bovin a employé 33 200 travailleurs nationaux pendant la haute saison en 2022, près de 40 % de ces emplois étant situés en Alberta.³
- L'industrie compte trois professions principales : les gestionnaires de l'agriculture, y compris les propriétaires-exploitants et les gestionnaires salariés (55 % de la main-d'œuvre nationale); les ouvriers spécialisés dans l'élevage du bétail ou les opérateurs de machinerie agricole (19 %); et les manœuvres aux soins du bétail (14 %).
- Le nombre de travailleurs étrangers dans l'industrie a augmenté de plus de 50 % depuis 2017 pour atteindre environ 1 500 travailleurs en 2022. Les travailleurs étrangers représentent aujourd'hui plus de 4 % de la main-d'œuvre.⁴
- Malgré l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers, l'industrie comptait environ 1 300 postes vacants pendant la saison de pointe en 2022.
- L'industrie de l'élevage bovin affiche l'un des taux de postes vacants les plus bas de l'agriculture, avec seulement 4,1 %, contre 7,4 % pour l'ensemble des secteurs d'activité.⁵

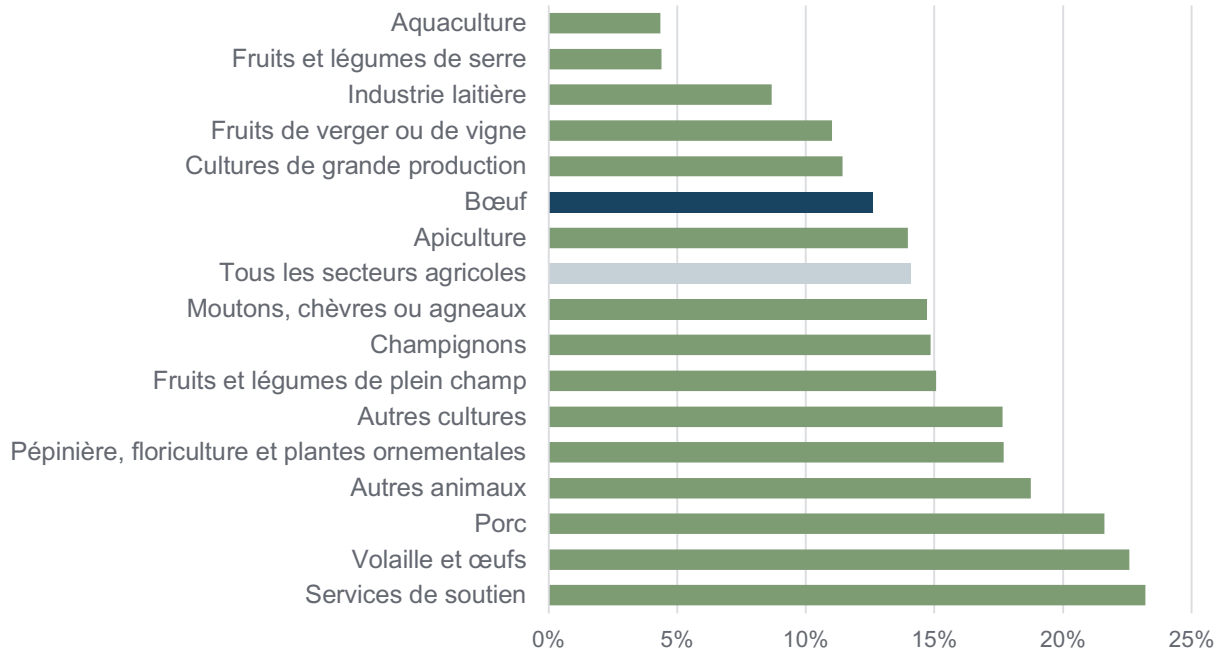
¹ Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. | ² La pénurie de main-d'œuvre nationale est la différence entre le nombre total de travailleurs demandés et le nombre de travailleurs canadiens employés, qui est égal à l'emploi de travailleurs étrangers plus le nombre de postes vacants. Estimation au pic pour refléter la demande maximale pendant les pointes saisonnières dans l'agriculture. | ³ Statistique Canada; Conference Board du Canada. | ⁴ Statistique Canada; Conference Board du Canada. Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. | ⁵ Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires (données personnalisées); Le Conference Board du Canada. Ne comprend pas les industries agricoles de vente en gros.

Observations de l'Enquête auprès des employeurs

- La moitié des employeurs de l'industrie de l'élevage bovin n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2022.⁶
- Un tiers des employeurs n'ont reçu aucune candidature nationale pour leurs offres d'emploi, et 43 % n'ont reçu qu'une ou deux candidatures.⁷
- En raison des postes vacants, 43 % des employeurs ont perdu des ventes, 57 % ont retardé la production et 64 % ont annulé ou retardé des projets d'expansion.⁸
- Quarante-deux pour cent des employeurs du secteur de l'élevage bovin ont cité le manque d'expérience professionnelle dans le secteur comme l'un des principaux obstacles au recrutement, ce qui est supérieur à la moyenne du secteur agricole, qui est de 31 %.⁹
- L'industrie de l'élevage bovin a déclaré un taux de roulement volontaire de 13 %, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne globale de 14 % observée dans l'ensemble du secteur agricole (graphique 1).
- La situation rurale des élevages de bovins reste un obstacle majeur au recrutement et au maintien en poste, aggravé par le déclin démographique et le caractère inadéquat des transports et des logements dans les zones rurales.

Graphique 1 : Le taux de roulement dans l'industrie de l'élevage bovin est légèrement inférieur à la moyenne de l'agriculture.

Taux de roulement volontaire,* en pourcentage, 2022.



Source : Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2023.

* Le taux de roulement volontaire est le nombre de départs volontaires par rapport au nombre total de travailleurs au cours d'une année. Les départs volontaires concernent les travailleurs qui démissionnent, y compris les travailleurs saisonniers qui quittent l'entreprise avant la fin de leur contrat.

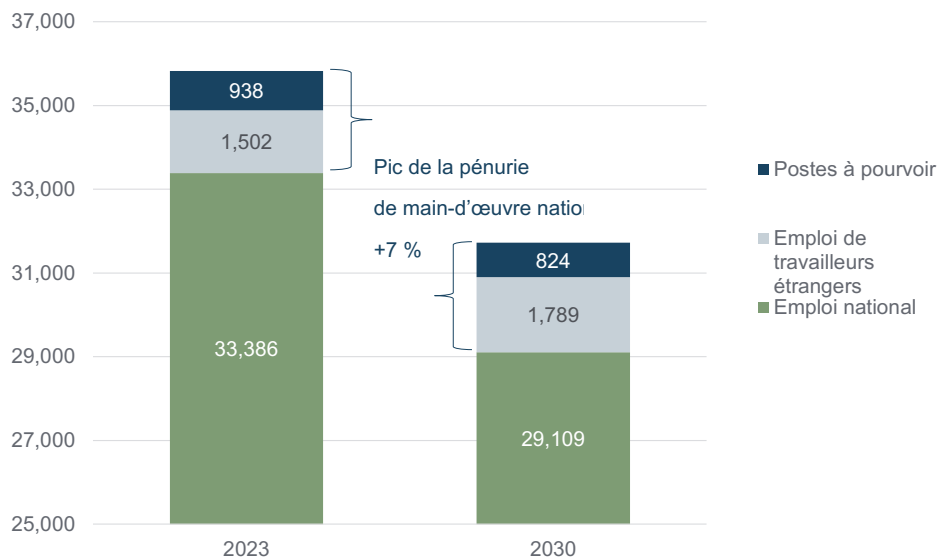
⁶ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=30). | ⁷ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=38). | ⁸ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=14). | ⁹ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=36).

Prévisions du marché du travail

- La poursuite des gains de productivité du travail et le ralentissement de la croissance de la production entraîneront une diminution de 11 % de la demande maximale de main-d'œuvre au cours des 8 prochaines années, pour atteindre 31 700 en 2030.¹⁰
- L'industrie devrait voir 10 430 travailleurs partir à la retraite entre 2023 et 2030; dans le même temps, 2 430 immigrants et 5 020 jeunes qui sortent de l'école devraient entrer sur le marché du travail.¹¹
- L'emploi national devrait diminuer davantage que la demande totale d'emploi, avec une baisse de 13 % au cours des 8 prochaines années, en raison d'une diminution supplémentaire de l'offre de main-d'œuvre nationale.
- La pénurie de main-d'œuvre nationale dans l'industrie de l'élevage bovin augmentera de 7 % au cours des 8 prochaines années, passant de 2 440 en 2023 à 2 610 en 2030.
- Le nombre de travailleurs étrangers devrait augmenter pour passer à environ 1 800 d'ici 2030. Pendant la saison de pointe, les travailleurs étrangers combleront 68 % de la pénurie de main-d'œuvre nationale.
- L'affaiblissement des marchés du travail se traduira par une diminution du nombre de postes vacants en 2023 et, à mesure que l'industrie se tournera davantage vers les travailleurs étrangers, les postes vacants continueront à diminuer progressivement au cours des 8 prochaines années. Néanmoins, plus de 820 postes resteront vacants d'ici 2030.
- Environ 40 % de ces postes vacants seront des postes d'ouvriers spécialisés dans l'élevage ou d'opérateurs de machinerie agricole et 30 % seront des postes de manœuvres aux soins du bétail.

Graphique 2 : La pénurie de main-d'œuvre nationale en période de pointe s'accroît malgré la baisse de la demande totale en période de pointe.

Nombre de travailleurs requis en période de pointe dans l'industrie de l'élevage bovin, prévisions.



Source : modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. Le nombre maximal de travailleurs étrangers est inférieur au total cumulatif des travailleurs employés au cours de l'année, car tous les travailleurs ne seront pas employés simultanément.

¹⁰ La demande maximale de main-d'œuvre est égale au nombre de Canadiens employés pendant la période de pointe plus le nombre de travailleurs étrangers employés pendant cette période plus le nombre de postes vacants à ce moment-là. | ¹¹ Les jeunes qui sortent de l'école sont le nombre de travailleurs ayant terminé leurs études (tous niveaux de scolarité confondus) et entrant sur le marché du travail.



Préparer la main-d'œuvre de demain

- Trouver des travailleurs possédant les compétences et l'expérience requises restera un défi pour les employeurs du secteur de l'élevage bovin, la plupart des postes vacants étant destinés à des ouvriers spécialisés dans l'élevage ou à des opérateurs de machinerie agricole. Par ailleurs, les programmes de formation pour les professions en demande pourraient être bénéfiques.
- Étant donné que 35 % de la main-d'œuvre nationale actuelle devrait partir à la retraite au cours des 8 prochaines années, il est essentiel d'attirer de nouveaux travailleurs dans l'industrie de l'élevage bovin. Toutefois, la situation rurale des fermes bovines constitue un obstacle. Pour relever ce défi, il faut soutenir la relocalisation et garantir des infrastructures suffisantes, notamment en matière de transport et de logement.

À propos de l'industrie de l'élevage bovin

Cette fiche d'information concerne l'industrie de l'élevage bovin, définie par Statistique Canada comme le SCIAN 11211 qui regroupe les « établissements dont l'activité principale est l'élevage et l'engraissement de bovins ». L'élevage de bovins pour le remplacement des troupeaux laitiers est également inclus dans cette industrie.

L'industrie canadienne de l'élevage bovin est concentrée géographiquement, les Prairies représentant environ les deux tiers des emplois du secteur.

Il est difficile de recueillir des données sur l'industrie de l'élevage bovin, car Statistique Canada n'utilise que le SCIAN à quatre chiffres dans des sources telles que l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur les postes vacants et les salaires et le Programme des

données fiscales agricoles. Étant donné que le SCIAN 1121, « Élevage de bovins », comprend à la fois l'élevage bovin et l'industrie laitière, une analyse personnalisée est nécessaire pour extraire des chiffres distincts pour ces industries. Nous nous appuyons sur les données du Nombre d'entreprises de Statistique Canada (avec et sans employés) et de l'Enquête auprès des employeurs du CCRHA 2023 pour créer des analyses distinctes dans le cadre de cette étude.

À propos de cette fiche d'information

Les données citées dans la présente fiche d'information sont basées sur une étude sur l'information sur le marché du travail (IMT) qui a été entreprise entre mars et septembre 2023. Cette étude comportait une modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1 400 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif. Pour plus d'information sur cette étude sur l'IMT, veuillez consulter le rapport national.

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Cette étude a été réalisée par le Conference Board du Canada, la principale organisation indépendante de recherche appliquée de notre pays. Grâce à l'utilisation de modèles de données sophistiqués, de prévisions de pointe et d'approches de recherche multiméthodes, il effectue des recherches pour aider les dirigeants à agir.

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

PUBLIÉ : FÉVRIER 2024

TÉL : 613.745.7457 | C : info@cahrc-ccrha.ca



Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme de
solutions pour la main d'œuvre sectorielle



Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca | Tous droits réservés. © 2024 CCRHA

Crédits photos : [Farm Food & Care](#)